



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE / JUIN 2020

Le contexte climatique, technologique, sociologique, conduit à reconsidérer nos pratiques, à réinterroger nos valeurs et à repenser nos habitudes pour arbitrer en faveur de modes de déplacements décarbonés dont la marche est le premier (**plus de 60 % des déplacements sont faits à pied dans la plupart des villes**). Et pourtant le piéton est le grand oublié des politiques publiques de mobilités, malgré quelques progrès.

Pour favoriser la mise en place d'une politique globale et cohérente de développement de la marche en milieu urbain ou rural, les trois organisations signataires (60 Millions de Piétons, Rue de l'Avenir, FF Randonnée Paris) **ont décidé de mettre en commun leurs forces et leurs compétences au sein du collectif « Place aux piétons »**.

**Ce collectif appelle à un changement radical dans la conduite de l'action publique pour promouvoir les déplacements à pied et à améliorer, sans délai, la place des piétons.** Nos concitoyens ont besoin de rues (trottoirs et chaussées) et de places adaptées à la marche : non seulement pour circuler mais aussi pour séjourner dans l'espace public. Promouvoir les déplacements à pied, prendre soin des piétons c'est répondre aux souhaits des citoyens. La marche est le ciment du bien vivre en ville.

**Sur la base du manifeste qu'il a adopté, le collectif « Place aux piétons »** apportera son appui et son expertise à tous les acteurs publics et privés qui veulent inscrire ces priorités dans leurs actions. Il a vocation à rassembler tous ceux qui veulent prendre la parole et agir pour renouveler la conception et la gestion de l'espace public, accueillir les usagers vulnérables et faire du piéton la bonne échelle d'un urbanisme durable et responsable.

**Gérard FOUCAULT** (06 86 79 33 23)  
Président de 60 Millions de Piétons

**Anne FAURE** (06 64 35 09 72)  
Présidente de Rue de l'Avenir

**Daniel RAMEY** (06 34 07 75 46)  
Président du comité parisien  
de la Fédération Française de Randonnée



Dans ce document ► **le manifeste « Place aux piétons »**

Pour joindre  
(et rejoindre)  
le collectif  
Place aux piétons :

► [placeauxpietons@yahoo.com](mailto:placeauxpietons@yahoo.com)

► [contact@60millionsdepiedons.fr](mailto:contact@60millionsdepiedons.fr)

► [infosrda@ruedelavenir.com](mailto:infosrda@ruedelavenir.com)

► [paris@ffrandonnee.fr](mailto:paris@ffrandonnee.fr)



## Le collectif.

### 60 Millions de Piétons

L'association agit pour défendre la place du piéton au quotidien, en particulier dans l'espace qui devrait lui être exclusivement réservé : le trottoir. L'association est active à tous les niveaux pour promouvoir la marche à pied comme un mode de déplacement à part entière.

> [www.pietons.org](http://www.pietons.org)

### Rue de l'Avenir

Pour une ville plus sûre et plus agréable à vivre : Rue de l'Avenir s'engage depuis 30 ans pour une meilleure qualité de l'espace public, pour le développement de la marche et du vélo et pour la réduction du nombre et de la vitesse des voitures en ville.

> [www.ruedelavenir.com](http://www.ruedelavenir.com)

### Fédération Française de Randonnée Pédestre – Paris

La FF Randonnée est délégataire de la pratique de la randonnée pédestre, en définit les normes et entretient son « stade », un réseau dense de sentiers sur le territoire national. Elle est représentée par 115 Comités régionaux et départements de la randonnée pédestre, regroupant ainsi 3 500 associations ou clubs locaux dont celui de Paris.

> [www.rando-paris.org](http://www.rando-paris.org)

